



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITE

Dossier suivi par Ludovic CLENET  
Téléphone : 02.40.80.14.83  
l.clenet@inao.gouv.fr

N/Réf. : JB/IC : carrière 2013-03

Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement. Demande d'autorisation d'extension d'une carrière et de stockage de déchets inertes et stériles.

Commune de FERCE.

Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique  
Direction de la Coordination et du  
Management de l'Action Publique  
Bureau des Procédures d'Utilité Publique  
6 quai Ceineray  
BP 33515  
44 035 NANTES CEDEX 1

A l'attention de Madame Nathalie PARRE

Vertou, le 4 juillet 2013

Vous nous avez consultés sur un dossier de demande d'autorisation de renouvellement et d'extension de la carrière de « La Forêt de Javardan » ainsi que du stockage de déchets inertes et stériles sur le site de « La Grée », présenté par la SOCIETE LAFARGE GRANULATS située au lieu-dit « Javardan » sur le territoire de la commune de Fercé (44).

Cette commune est incluse dans l'aires géographique de l'AOC « Maine-Anjou ». Pour information, elle fait aussi partie des aires de production des IGP « Cidre de Bretagne ou Cidre breton », « Bœuf du Maine », « Farine de blé noir de Bretagne – Gwinizh Du Breizh », « Volailles de Bretagne », « Volailles de Janzé », « Volailles d'Ancenis », et de l'IGP viticole « Val de Loire ».

Le site concerné par ce projet est situé au lieu-dit « Javardan », à 2000 mètres à l'est du bourg de Fercé au sud d'un espace boisé de 400 ha en limite de terres agricoles développées dans un espace bocager encore persistant mais éloigné de tout site d'élevage d'AOC « Maine-Anjou ».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité de l'AOC et des IGP concernées.

Pour le directeur et par délégation  
Le Délégué Territorial Adjoint

Thierry Fabian

Copie : DDTM 44

INAO - Unité Territoriale Ouest

SITE DE NANTES  
CHÂTEAU DE LA FREMOIRE  
44120 VERTOU  
TEL : 02 40 80 14 81 / TELECOPIE : 02 40 80 30 10  
www.inao.gouv.fr